

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE SECURITE PROTECTION PRIVEE » en abrégé « I.S.P.P »

Siège Abidjan, Abobo, HMA, Lot 1048, Ilot 109

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SECURITE PROTECTION PRIVEE » en abrégé « I.S.P.P »

Objet :
-sécurité privée
-gardiennage
-gardiennage cynophile
-télésurveillance alarme
-garde rapprochée

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- a prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, HMA, Lot 1048, Ilot 109

Dirigeant(s) M SIDIBE BRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00912 du 25/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07061/GTCA/RC/2023 du 25/01/2023

